

Date de dépôt : 22 juin 2012

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Olivier Norer : CEVA : où sont les panneaux d'information du chantier ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 7 juin 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Le 15 novembre dernier, avec force coup de maillet et beaux discours, la Confédération, les CFF et le Canton inauguraient le chantier du siècle pour Genève : le CEVA. Grâce aux répétés soutiens de la population, de la classe politique et du monde associatif, le raccordement ferroviaire complet entre la Rive Gauche et la Rive Droite peut enfin devenir une réalité plutôt que de rester un serpent de mer.

Depuis lors, sur tout le trajet à l'air libre, les pelles-mécaniques sont désormais apparues et des baraquements de chantier ont été installés.

Dans la foulée, le 22 février dernier, le site internet www.ceva.ch faisait peau neuve. Ce site, cosigné par l'Etat et les CFF, est très bien construit et regorge d'informations pour sustenter les curieux... ou calmer les inquiets.

La presse locale se fait également l'écho de cet important chantier par de multiples articles, souvent bien illustrés.

Enfin chaque habitant de Genève, intéressé par la chose publique ou riverain des zones de travaux, peut tout simplement suivre l'évolution concrète du projet in situ en observant le bal des engins de chantier.

L'observation des lieux, voulue ou forcée, est par contre quelque peu déroutante, car nulle part sur les lieux de travaux, il n'est indiqué, de manière visible et apparente, l'objet du chantier. Pire, le seul panneau officiel visible au Bachet-de-Pesay est mis en place par la commune de Lancy et concerne un collecteur annexe. Sarcastiquement, à défaut d'un quelconque autre panneau sur ces lieux d'information infirmant cette hypothèse, nous

noterons que le collecteur lancéen est très long, puisqu'il passe par la route de Vessy, le plateau de Champel et la gare des Eaux-Vives.

Il est pour tant indiqué sur le site internet du CEVA qu'une communication ad hoc sera progressivement mise en place, comprenant, notamment, « des panneaux d'information implantés à proximité des principaux sites de travaux (les cinq stations et le Val d'Arve). »

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat et les CFF considèrent-ils l'information in situ sur le chantier du CEVA comme mineure pour qu'on mette plus de six mois à poser une demi-douzaine de simples panneaux d'information à destination des riverains et curieux ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Avant l'ouverture du chantier, le 15 novembre 2011, des séances d'information publiques ont été organisées dans chacune des communes concernées par les travaux. Dans la foulée, le site Internet a été adapté et les premières fiches d'information à destination des riverains ont été distribuées. Les panneaux de chantier annonçant les travaux, les maîtres d'ouvrage et leurs partenaires sont une des mesures du concept de communication planifié par le projet CEVA. En outre, in situ, des panneaux d'information reprenant les principales thématiques développées dans le site Internet ont également été prévus.

Depuis le début du chantier, d'importants périmètres d'installation ont été investis sur les différents emplacements nécessaires à la construction des 14 kilomètres du tracé. Leurs emprises ont été modifiées à plusieurs reprises pour atteindre aujourd'hui une configuration plus stable. Ainsi, il est maintenant possible de mettre en place les panneaux de chantier et ceux d'information sur la plupart des sites de travaux concernés. Les deux premiers panneaux de chantier d'une taille totale de 7,8 mètres de large et de 2,2 mètres de haut ont été posés fin mai 2012 sur le site de La Praille.

Quant aux panneaux d'information, il s'agit de portiques en inox brossé de 3 mètres de large sur 2,9 mètres de haut comprenant plusieurs espaces d'information modulables. En effet, les maîtres d'ouvrage souhaitent offrir aux riverains et plus largement au grand public un support à la fois orienté sur une information générale du projet et sur une communication de proximité spécifique.

Cinq des sept panneaux pourront être posés de mi-juin à fin juillet 2012, en fonction de la disponibilité des emplacements définis pour une durée de 6 ans. Les deux panneaux restants seront mis en place au fur et à mesure de l'avancée des chantiers.

Dans l'attente de l'installation de ces panneaux, les riverains ont régulièrement été tenus informés des changements de phase de travaux d'importance par la distribution de tous ménages et l'affichage de fiches in situ.

Le Conseil d'Etat et les CFF sont convaincus que ces panneaux de chantier et d'information compléteront de manière appropriée les autres mesures de communication planifiées, telles que notamment le site Internet, le futur pavillon d'information ou les journées portes ouvertes, et seront à même d'assurer un lien efficace avec les riverains des différents sites de cet important chantier ainsi qu'avec la population tout au long des six années de travaux.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Pierre-François UNGER